
Cahier d'écriture N°3

Numéro d'inventaire : 2015.8.5748

Type de document : livre scolaire

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : vers 1890

Collection : CAHIERS D'ECRITURE SANS MODELES AVEC REGLURE SPECIALE déterminant la grosseur du corps d'écriture, la pente et la hauteur de toutes les lettres Cahier N°3 SERIE DE 6 CAHIERS Cahier n°1.- Hauteur du corps d'écriture, 4 millimètres Cahier n° 2.- Hauteur du corps d'écriture, 3 millimètres Cahier n° 3.- Hauteur du corps d'écriture, 2 millimètres Cahier n° 4.- Hauteur du corps d'écriture, 5 millimètres Cahier n° 5.- Hauteur du corps d'écriture, 6 millimètres Cahier n° 6- Récapitulation des cinq premiers cahiers.

Matériau(x) et technique(s) : papier, papier ligné | impression typographique

Description : Cahier à la couverture en papier beige, contenant 20 pages avec des lignes. Reliure brochée au fil de coton. Première de couverture : titre et mentions d'imprimerie et d'édition. Troisième de couverture : Texte "De la position qu'on doit avoir en écrivant et de la tenue de la plume". Quatrième de couverture : Texte "Corps d'écriture" et dessin explicatif "Pente de l'écriture".

Mesures : hauteur : 22,2 cm ; largeur : 16,9 cm

Notes : Auguste Godchaux, né en 1825, imprime des cahiers pédagogiques pour l'enseignement de l'écriture et du calcul. Ces cahiers sont un succès puisque le rapport de 1860 note qu'il "est presque le seul fournisseur des écoles chrétiennes". Il lui est donc attribué un brevet de libraire le 26 septembre 1859, pour pouvoir vendre directement ses cahiers, puis un brevet de taille-doucier le 24 décembre 1860. À partir de 1886, l'ancienne maison Auguste Godchaux devient Alphonse Godchaux, 10, rue de la Douane, Paris, et poursuit la réédition de cahiers et méthodes pédagogiques.

Mots-clés : Apprentissage et histoire de l'écriture

Outils et supports de l'écriture (trousses, plumiers, buvards, etc.)

Lieu(x) de création : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Non paginé

Commentaire pagination : 20 p.

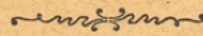
ill.

CAHIERS D'ÉCRITURE

SANS MODÈLES

AVEC RÉGLURE SPÉCIALE

déterminant la grosseur du corps d'écriture, la pente et la hauteur de toutes les lettres



Appartenant à _____

Né à _____

le _____

École de _____

dirigée par _____

Cahier N° 3

SÉRIE DE SIX CAHIERS

- Cahier n° 1. — Hauteur du corps d'écriture, 4 millimètres
- Cahier n° 2. — Hauteur du corps d'écriture, 3 millimètres
- Cahier n° 3. — Hauteur du corps d'écriture, 2 millimètres
- Cahier n° 4. — Hauteur du corps d'écriture, 5 millimètres
- Cahier n° 5. — Hauteur du corps d'écriture, 6 millimètres
- Cahier n° 6. — Récapitulation des cinq premiers cahiers.

ALP. GODCHAUX

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

Ancienne Maison AUG. GODCHAUX ET Cie

10, Rue de la Douane, 10

PARIS

CORPS D'ÉCRITURE

On entend par corps d'écriture la hauteur des lettres qui n'ont ni tête ni queue. On appelle *tête* et *queue*, dans les lettres, la partie qui dépasse le corps d'écriture :

Dans le *d* la tête a un corps ; dans le *t* et dans le *p* la tête a un demi-corps ; le point de l'*i* et du *j* se met à la même hauteur ; dans le *p* et dans le *q* la queue a un corps et demi ; dans les lettres bouclées, telles que *l*, *b*, *g*, *f*, les têtes et les queues ont également un corps et demi dans les écritures de 4, 5 et 6 ^m/_m. Mais dans celles de 2 et 3 ^m/_m, elles ont deux corps.

La distance des lettres varie suivant leur configuration et la hauteur du corps d'écriture.

1° Entre deux rondeurs (*o e*), l'écartement ou la distance est de $\frac{2}{5}$ du corps d'écriture ;

2° Entre une rondeur et un jambage sans rondeur supérieure (*o p*), l'écartement ou la distance est de $\frac{3}{5}$ du corps d'écriture ;

3° Entre une rondeur et un jambage commençant par une rondeur supérieure (*o n*), l'écartement ou la distance est de $\frac{1}{5}$ du corps d'écriture ;

4° Entre un jambage à double rondeur et une autre lettre ronde (*p d*), l'écartement ou la distance est de $\frac{1}{5}$ du corps d'écriture ;

5° Entre deux lettres bouclées ainsi qu'entre deux jambages, dont l'un finit et l'autre commence par une rondeur (*l h*, *p n*), un corps.

Les liaisons commencent et finissent vers le milieu du corps de l'écriture.

La distance d'un mot à un autre est ordinairement d'un corps et demi, s'il n'y a aucun signe de ponctuation ; de deux corps, s'il y a une virgule (,), point et virgule (;), deux points (:); et de deux corps et demi, s'il y a un point (.).

PENTE DE L'ÉCRITURE

Dans nos cahiers nous donnons à notre réglure une pente déterminée par la ligne oblique d'un angle de 40 degrés, dont l'autre côté est vertical.

TENUE DE LA PLUME

